



Informations destinées aux patients

Bienvenue au service d'urgences




az turnhout

Bienvenue à notre service

Au nom de l'équipe du service d'urgences nous vous souhaitons la bienvenue. Sans doute, vous avez beaucoup de questions, vous êtes inquiet et vous aimeriez être aidé au plus vite. Vous pouvez compter sur notre compréhension. Cette brochure prétend vous informer brièvement sur le fonctionnement de notre service.

Si après la lecture de cette brochure vous aviez encore des questions, n'hésitez pas à nous les poser.

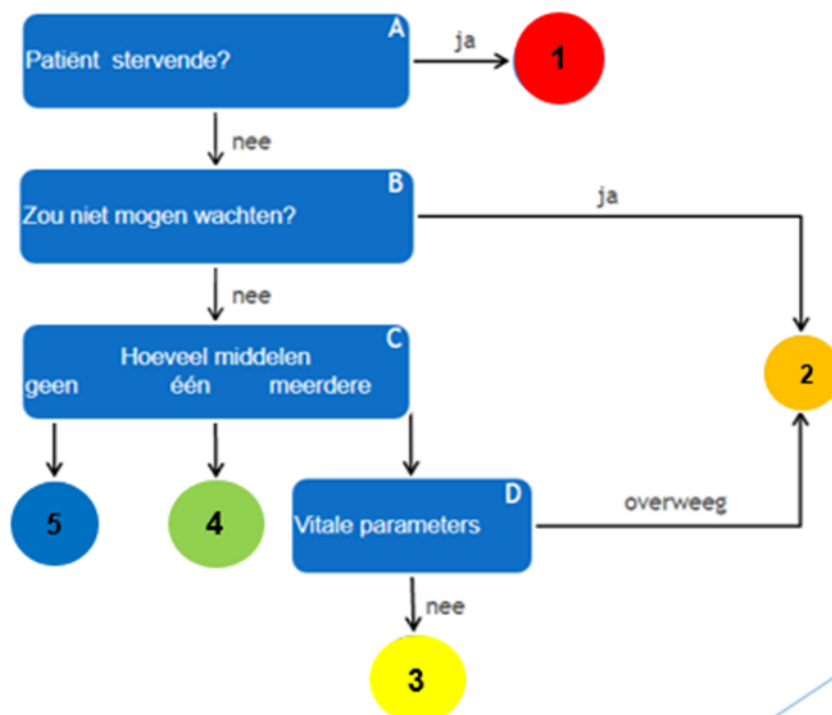
Inscription au service d'urgences

Vous vous inscrivez directement à la réception d'accueil du service d'urgences. Le personnel vous y enregistrera et communiquera ensuite votre arrivée à l'infirmier de triage. Cet infirmier estime la gravité de votre plainte et détermine le degré d'urgence. En fonction de celui-ci et de la disponibilité des boxes libres, vous pourrez vous rendre immédiatement à la chambre de traitement ou prendre d'abord place dans une salle d'attente.

- Votre visite au service d'urgences est liée à un accident survenu au travail, à l'école ou en faisant du sport? Veuillez le communiquer lors de l'inscription.
- Si vous avez besoin de soins urgents suite auxquels il n'est pas possible de vous inscrire en arrivant à l'hôpital, le personnel du service d'urgences s'en occupera après de vous avoir installé dans la chambre de traitement.
- Si vous ne résidez pas de façon permanente en Belgique, veuillez le communiquer lors de votre inscription.

Etre arrivé d'abord ne signifie pas nécessairement être aidé d'abord: le système de triage

Après votre enregistrement aux urgences, l'infirmière des urgences procédera à une première évaluation de vos symptômes. Les symptômes les plus graves seront traités en priorité. Pour effectuer cette évaluation, nous utilisons les 5 catégories d'urgence du système de triage ESI (Emergency Severity Index). En fonction de l'urgence et du nombre de ressources nécessaires pour établir un diagnostic, un code couleur vous est attribué. Vous pouvez consulter cette couleur à l'aide de la boule autocollante collée sur votre bracelet d'identification. Le temps d'attente peut augmenter en raison des interventions urgentes et de l'indisponibilité des salles de traitement.



Déroulement ultérieur après l'examen du médecin d'urgences

Après que le médecin d'urgences vous a examiné, si nécessaire, des examens supplémentaires seront sollicités, par exemple, une prise de sang, une ECG, une analyse d'urines, une examen radiologique. Vous devrez probablement attendre quelques heures afin de recevoir les résultats.

En guise d'indication :

- Le temps nécessaire pour disposer des résultats complets d'une prise de sang, est de 1,5 à 2 heures.
- La prise d'images médicales comme des RX est réalisée par un infirmier spécialisé, qui n'est pas toujours présent au service d'urgences. Il ou elle est appelé(e), ce qui peut prolonger le temps d'attente. Après la prise d'une radiographie, d'une écho ou d'une TDM, le radiologue doit examiner les images et les interpréter avant que le rapport définitif soit disponible. Cela requiert également un certain temps.

En fonction de la lettre d'adressage de votre médecin de famille ou de la nécessité d'une hospitalisation, un avis spécialisé supplémentaire peut être demandé à un médecin d'une autre discipline. Le médecin d'urgences peut, par exemple, prendre contact avec le service de cardiologie si votre médecin de famille ou lui-même le trouve pertinent.

Le spécialiste ou le médecin assistant clinicien candidat spécialiste règlera ensuite le traitement et l'éventuelle hospitalisation.

En cas d'une hospitalisation

Dès votre inscription, nous vous demanderons quelle chambre vous choisissez afin d'éviter le plus possible les ralentissements, une fois que la décision de l'hospitalisation est prise. Dès que le diagnostic et le premier traitement sur le service d'urgences sont terminés, nous vous amenons le plus vite possible à votre chambre.

Pour toute information au sujet d'une hospitalisation à l'AZ Turnhout, nous référons à la brochure d'accueil générale que l'infirmier ou l'assistant administratif vous donnera.

Qui avertir en cas d'une hospitalisation en urgence ?

- Nous mettrons votre généraliste au courant de votre hospitalisation. Il se peut que suite à votre hospitalisation vous soyez temporairement inapte au travail. Dans ce cas-ci, avertissez le plus vite possible le médecin-conseil de votre mutualité en utilisant le formulaire de la mutualité appelé "confidentiel", destiné à cette fin afin de vous assurer de percevoir une indemnité de la part de votre mutualité pendant votre incapacité de travail.
- Si votre admission en urgence est suivie par une hospitalisation, l'hôpital le communiquera à votre mutualité.
- Votre employeur
- Les patients qui ont une assurance d'hospitalisation privée sont conseillés d'avertir leur société d'assurance

Quelques détails intéressants au sujet du service d'urgences

- Entre 8 et 20 heures, le service d'urgences compte avec la présence de deux médecins, qui sont assistés par les spécialistes de l'hôpital et leurs assistants. À partir de 20 heures, un seul médecin d'urgences est présent, assisté par les permanences des autres disciplines.

Présentation des médecins d'urgences:

Dr. T. Bouré
Dr. J. Breuls
Dr. R. Doubi
Dr. K. Goovaerts
Dr. S. Hauglustaine
Dr. L. Janssens
Dr. A. Liekens
Dr. N. Mariën
Dr. A. Voets
Dr. L. Van Buel
Dr. R. Van Dokkum

- L'AZ Turnhout dispose d'un SMUR qui fait des missions pour le centre d'aide 100. Si une mission est lancée, le médecin d'urgences disponible quittera immédiatement le service afin d'accomplir ladite mission. Cela peut entraîner un certain ralentissement.

- Parfois, quand le nombre de lits disponibles à l'hôpital est limité, le transfert des urgences aux unités ne se déroule pas aisément. Cela entraîne que nous ne pouvons vous amener à votre chambre que lorsque celle-ci s'est libérée, même si l'admission, le diagnostic et le premier traitement à notre service sont déjà terminés.
- Pour garantir assez d'espace à tous les patients présents au service d'urgences, nous vous prions de ne garer votre voiture qu'un temps limité sur les places de stationnement prévues pour les urgences. Vous pouvez garer votre voiture dans le bâtiment de stationnement.

Contact

AZ Turnhout campus Sint-Elisabeth
Service d'urgences : 014 40 60 11
Rubensstraat 166
2300 Turnhout

Pour finir

Si vous devez être hospitalisé suite à votre visite au service d'urgences, le personnel de celui-ci vous donnera la brochure d'accueil générale de l'hôpital, qui reprend tous les renseignements pratiques au sujet de votre hospitalisation. Si vous n'avez pas reçu cette brochure au service d'urgences, n'hésitez pas à la demander aux infirmiers de l'unité où vous résidez ou à l'accueil.

Nous espérons de tout coeur que grâce à la présente brochure, vous serez au courant du fonctionnement du service d'urgences. Si après la lecture de la présente brochure, vous aviez encore des questions ou des remarques, vous pourrez vous diriger aux infirmiers du service. Nous vous souhaitons, bien entendu, un excellent déroulement de votre hospitalisation à l'AZ Turnhout.



AZ Turnhout vzw

www.azturnhout.be

info@azturnhout.be

014 40 60 11



Blijf op de hoogte via www.facebook.com/azturnhout



Campus Sint-Jozef

Steenweg op Merksplas 44
2300 Turnhout



Campus Sint-Elisabeth

Rubensstraat 166
2300 Turnhout